



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3865
15 août 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 13 AOUT 1957, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS PERMANENTS DE
L'ARABIE SAOUDITE, DE L'EGYPTE, DE L'IRAK, DE LA JORDANIE,
DU LIBAN, DE LA LIBYE, DU MAROC, DE LA SYRIE, DU SOUDAN
ET DU YEMEN

D'ordre de leurs gouvernements respectifs, les soussignés représentants permanents de l'Arabie saoudite, de l'Egypte, de l'Irak, de la Jordanie, du Liban, de la Libye, du Maroc, du Soudan, de la Syrie et du Yémen ont l'honneur de demander au Président du Conseil de sécurité, en vertu de l'Article 35 de la Charte, de réunir d'urgence le Conseil pour examiner :

"L'agression armée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord contre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Imanat d'Oman".

La population d'Oman est actuellement victime d'une agression armée perpétrée par le Gouvernement britannique au mépris des obligations que lui impose la Charte des Nations Unies.

Cette agression a pris, ces dernières semaines, la forme d'une guerre véritable où il est fait usage d'armes modernes de destruction - fusées, bombardiers, chasseurs à réaction "Venom", blindés, mortiers lourds et mitrailleuses - et où les forces navales, aériennes et terrestres britanniques sont intervenues militairement.

Par cette agression armée, le Gouvernement britannique s'efforce de détruire la souveraineté d'Oman, pays depuis longtemps indépendant et dont l'indépendance a été réaffirmée par le Traité de Sib conclu le 25 septembre 1920 entre Mascate et Oman par l'intermédiaire du Gouvernement britannique.

Les actes d'agression britanniques contre les paisibles habitants d'Oman aboutiront, si l'on n'y met fin, à des conséquences sérieuses. L'extrême gravité de la situation dans cette partie du monde arabe exige une action immédiate de la

part du Conseil de sécurité qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et qui est chargé de prévenir l'agression.

(Signé)

Abdullah al Khayal	Arabie Saoudite
Omar Loutfi	Egypte
Hashim Jawad	Irak
Thabet Khalidi	Jordanie (p.i.)
Edward A. Rizk	Liban
Suleiman Gerbi	Libye
Mhamed El Kohen	Maroc
Yaçoub Osman	Soudan
Jawdat Mufti	Syrie (p.i.)
Ahmed Zabarah	Yémen
